

GE_GERICHTE A/3068/2014 vom 25. Juni 2015

GE Cour de justice, 2015-06-25, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_3068_2014

FR: GE_GERICHTE A/3068/2014 du 25 juin 2015

IT: GE_GERICHTE A/3068/2014 del 25 giugno 2015

Volltext

Genève Cour de justice (Cour de droit public) Chambre des assurances sociales 25.06.2015
A/3068/2014

A/3068/2014 ATAS/483/2015 du 25.06.2015 (AVS) , RETIRE République et canton de Genève POUVOIR JUDICIAIRE A/3068/2014 ATAS/483/2015 COUR DE JUSTICE
Chambre des assurances sociales Arrêt du 25 juin 2015 3 ème Chambre En la cause
Monsieur A_____, domicilié à THÔNEX Madame à A_____, domiciliée à THÔNEX
recourants contre CAISSE CANTONALE GENEVOISE DE COMPENSATION, Service
juridique, rue des Gares 12, GENÈVE intimée Vu le recours pour déni de justice du 29
septembre 2014 ; Vu la réponse du 27 octobre 2014 ; Vu l'audience de comparution
personnelle des parties du 25 juin 2015 ; Attendu qu'à l'issue de cette audience, les
recourants ont indiqué retirer leur recours; Qu'il convient d'en prendre acte et de rayer la
cause du rôle. PAR CES MOTIFS, LA CHAMBRE DES ASSURANCES SOCIALES :
1. Prend acte du retrait du recours.![endif]>![if> 2. Rayer la cause du
rôle.![endif]>![if> La greffière Marie-Catherine SECHAUD La présidente Karine STECK
Une copie conforme du présent arrêt est notifiée aux parties par le greffe le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte
Originaltext. Quellen-URL siehe oben.